

ABONNEMENT

Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur le poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20
Réclames 30
Faits divers 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans attribution dans ce journal, et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 31 OCTOBRE

Demain jeudi 4^{er} novembre, fête de la Toussaint, l'Echo Saumurois ne paraîtra pas.

L'accroissement de la dette

Il y a République et République. Si vous le voulez bien, nous ne mettrons pas en cause la forme du gouvernement, l'étiquette. Nous comparerons la République de 1876 à la République de 1888. Et nous prions les républicains eux-mêmes de juger !

A côté de M. de Soubeyran, de M. Daynaud, de M. d'Aillières, dont les discours à la Chambre ont dû ouvrir les yeux de tous, c'est ce que M. Amagat a voulu faire, en quelques mots, en quelques chiffres : comparer 1888 à 1876.

En 1876 comme en 1888, nous étions en République. Nous avions liquidé, inscrit au budget toutes les annuités résultant de la guerre à outrance et de la Commune. La comparaison est donc légitime.

Comparons ! Le budget de la République, maintenant que celle-ci est gouvernée par les républicains, s'élève annuellement, en dépenses, à 3 milliards 550 millions. En 1877, on dépensait 2 milliards 732 millions.

Soit huit cent dix-huit millions de francs que les républicains qui nous gouvernent font payer au pays, en plus des dépenses de 1877.

Ces 818 millions dépensés en plus ont mis, chaque année, le budget en déficit.

Tel est le bilan. Additionnant alors les déficits annuels que cette gestion républicaine de dix ans a ainsi créés, M. Amagat constate, de 1878 à 1888, un déficit total de huit milliards, en chiffres ronds.

Et qu'a-t-on répondu à cette démonstration mathématique de M. Amagat ?

Rien. Les anciens ministres des finances étaient là... L'un d'eux, M. Allain-Targé, approuvait du geste, mélancoliquement et loyalement.

Cependant, à défaut de réplique à la tribune, voici que M. Camille Pelletan, membre des précédentes commissions du budget, essaie de plaider, dans son journal la Justice, les circonstances atténuantes.

Il déclare que M. Amagat ne se trompe pas tout à fait, mais exagère.

Voyons. D'après M. Pelletan, si l'on compare le budget de 1887 au budget de 1877, l'augmentation annuelle des dépenses n'est « que de 350 millions en chiffres ronds ».

Or, pour M. Pelletan et pour son école, qu'est-ce qu'une dépense de 350 millions de plus par an ?

Cependant M. Pelletan se rapproche lui-même peu à peu des calculs de M. Amagat, puisque voici sa conclusion textuelle :

« De 1877 à 1885, les grosses dépenses ont alourdi la dette, non de huit milliards, comme le dit à tort M. Amagat, mais de près de cinq milliards. »

Tel est l'avis de M. Pelletan et des républicains qui nous gouvernent.

Reste à savoir si, pour avoir au ministère des finances un républicain tel que M. Rouvier ou M. Peytral, plutôt qu'un bonapartiste tel que M. Magne, — comme en 1874, par exemple, le peuple français est bien satisfait de s'endetter de 5 milliards en dix ans, tout en payant des impôts annuels toujours plus lourds.

Le peuple français ne peut rien aujourd'hui. Sa souveraineté est constitutionnellement confisquée. Il n'a que le droit de payer et de se faire.

Mais, l'an prochain, les contribuables auront le moyen de faire connaître, ne fût-ce qu'indirectement, leur avis, par les élections législatives.

S'il veut continuer à s'endetter de cinq à huit milliards en dix ans, le peuple français n'a qu'à laisser entre les mains des Floquet, des Rouvier, des Raynal, des Ferry, les cor-

dons de sa bourse, et à réélire la majorité républicaine actuelle.

La réunion royaliste de Tours

DISCOURS DE M. LAMBERT DE SAINTE-CROIX

Voici le discours prononcé dimanche soir, à Tours, à la conférence de M. Depeyre, par M. Lambert de Sainte-Croix :

« Messieurs,

Le président de votre comité a voulu que ce fût moi qui eusse l'honneur et le plaisir de vous présenter mon ami, M. Depeyre, l'ancien garde des sceaux, dont vous n'avez pas oublié les brillants discours à la tribune de l'Assemblée nationale, pas plus que vous n'avez oublié la dignité, la fermeté avec laquelle il a dirigé l'administration de la justice, au temps où il y avait encore en France une justice.

Je suis venu parmi vous, Messieurs, pour attester une fois de plus l'union de tous les soldats de l'armée royaliste. Un seul et même sentiment nous anime tous, celui d'une respectueuse confiance dans notre chef. En face de nos adversaires, dont l'apparente « concentration », comme ils disent, ne sert qu'à mettre plus en lumière la profonde discordance qui les divise ; en présence d'un tel désordre gouvernemental, qu'un des principaux ministres de la République en laissât naguère échapper l'aveu publiquement ; lorsqu'on voit ceux qui sont chargés, ou plutôt qui se chargent du soin de défendre la Constitution, déclarer eux-mêmes qu'elle ne vaut plus rien ; quand on assiste à ce spectacle nouveau et étrange d'un gouvernement qui demande sa propre révision, et qui déchire de sa propre main la loi fondamentale par laquelle il existe, nous avons, nous, le devoir de nous grouper plus étroitement que jamais autour du Prince qui personnifie la Monarchie.

Certes, je voudrais, comme les plus pressés, pouvoir, avant tout affranchir le pays de l'oppression qui pèse sur lui. Car je sens, moi aussi, qu'au train dont vont

les choses, nous risquons, si nous ne nous bâtons pas, le jour où nous aurons à refaire la France, ne plus trouver que des ruines.

Mais, je l'avoue, j'ai une ambition plus haute pour mon pays. Ce régime dont il souffre, je ne veux pas seulement l'en délivrer ; on ne détruit bien que ce qu'on remplace ; je veux le remplacer.

Cette ambition, nous avons, nous royalistes, le droit de l'avoir. Le reproche qu'on adresse d'ordinaire à ceux qui demandent à leur pays de changer ses institutions, c'est de n'avoir rien à mettre à la place. Nous avons, nous, un gouvernement tout prêt, un programme net, précis, qui ne laisse rien dans l'équivoque ni dans l'ombre, celui que M^{re} le Comte de Paris a tracé dans ses Instructions.

Ce programme, c'est tout simplement celui qui associait, il y a cent ans, toutes les classes de la nation, c'est le programme de 1789. Quelques jours nous séparant à peine de l'année dont nos adversaires vont célébrer le centenaire, vous savez avec quel tapage. Qu'ils me permettent de leur dire : leur calendrier se trompe. Cette date de 1789 ne leur appartient pas, elle appartient tout entière à la Monarchie ; c'est son œuvre, c'est la conclusion de toute son histoire. Ils oublient que de ces principes, proclamés dans tous les cahiers et acclamés par six millions de suffrages, le premier et le seul qui n'ait pas même été discuté, c'était la Monarchie constitutionnelle. De grâce, qu'ils attendent trois ans de plus et ils pourront, à leur aise, sans que nous réclamions, célébrer leur véritable centenaire à eux, celui de 1792, cette année néfaste qui vit disparaître la plus grande institution qu'après la Papauté, les temps modernes aient connue, celle de la Royauté française. Mais je m'arrête. Je ne fais pas aux républicains l'injure de croire qu'un seul d'entre eux veuille fêter le centenaire de 93.

Je n'ai pas plus que vous connu les jours réparateurs où ces grands principes, rentrés dans notre droit public avec la Monarchie restaurée, assuraient à la France trente

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LA FILLE DU MENDIANT

Par Emile BOSQUET

Après avoir continué pendant quelque temps sa promenade en ligne directe, Robert arriva sur une grande route qui coupait horizontalement le large chemin qu'il venait de parcourir. C'était l'ancienne route royale de Paris à Cherbourg, comme on disait au temps où diligences, chaises de poste, attelages de rouliers y menaient grand fracas de grelots, de coups de fouet, de jurons, de sabots de chevaux frappant la terre, de craquements de sable écrasé sous les roues. De gais appels entre les postillons et les habitants de la localité qui se tenaient au seuil de leurs portes entrouvertes, attendant leurs messages, augmentaient encore cette broyante animation.

Maintenant, au contraire, tout était paisible et silencieux ; mais la route, devenue déserte, depuis l'établissement des chemins de fer, n'en était pas moins d'un aspect charmant. De larges marges de gazon la bordaient.

C'étaient des trottoirs dont la nature avait fait les frais, mais que les pieds des voyageurs trou-

vaient plus agréables à la marche que le meilleur asphalte. Les haies qui bordaient cette lisière se fleurissaient, tour à tour, suivant la saison, d'aubépin blanc et rose, de sureau, de troène, d'églantines, de chèvre-feuille et de clématite. Au delà de ces clôtures si riantes, qui semblaient plutôt une avance d'hospitalité qu'une barrière défensive, on apercevait de larges cours herbeuses plantées de pommiers, au milieu desquelles s'élevaient des maisons rustiques, mais toujours propres et gaies ; quelques-unes entourées de jardins s'avancèrent jusqu'au bord de la route, dont elles n'étaient séparées que par des portes à claire-voie et de coquets grillages en fer.

Le jeune cavalier jeta un regard à droite et à gauche, prenant possession de cette solitude qui ne paraissait pas lui déplaire. En effet, il recommença ses exercices de manège tout à son aise. Vingt fois il obligea Mélusine à changer d'allures ; il lui rompaît les nerfs, il la terrifiait sous son commandement ; mais, toujours à temps, il calmait sa folle irritation par cette étrange influence de sympathie qui s'établit de l'homme à l'animal quand le premier aime, connaît et comprend le second.

Pendant ces évolutions, Robert n'avait pas vu venir une jeune fille qui s'avancait sur la route ; elle était maintenant auprès de lui. Il lui jeta un regard étonné et curieux ; mais Mélusine l'empor-

taît dans un galop effréné, et il ne put vérifier l'appréciation de ce premier coup d'œil.

Encore une fois il erra le jument et tourna bride. Celle-ci, qui, décidément, ne comprenait pas la raison de ce caprice, recommença la lutte. Elle faillit être fatale au jeune cavalier, car il avait perdu un peu de son sang-froid par la contrariété que lui faisait éprouver cette résistance absolument inopportune. Il fut sur le point d'être désarçonné. Mais se sentant regardé, il fit effort pour redevenir maître de lui-même et reprit ses avantages.

Mélusine fut donc obligée de revenir sur ses pas. Robert put examiner moins rapidement sa jolie rencontre, et comme il ne voulait pas perdre l'occasion de rassasier son admiration, il força sa rétive monture à faire le tour du manège.

Chaque fois qu'il était ramené devant la jeune fille, il l'enveloppait de son regard admiratif.

— Oh ! elle est plus que jolie, se disait-il, c'est une beauté rare : quelle bouche mignonne ! quels beaux sourcils ! quels traits délicats ! et quel teint charmant ! elle a de l'éclat comme une Méridionale, de la fraîcheur comme une Anglaise et de la finesse comme une Parisienne.

Pourtant, la jeune fille n'était pas de celles pour lesquelles on emploie ordinairement de semblables épithètes. Rien de plus simple que son extérieur, c'est-à-dire son costume. Le jupon de la robe, qui tombait à plus droits autour d'elle, n'avait au-

cup ornement, ni volant ni retroussis. C'était le simple jupon de l'ouvrière allant à son travail. Le corsage avait la même simplicité, mais non pas le même caractère. Il enserrait la poitrine et les hanches jusqu'au milieu du corps avec une rectitude parfaite : une moule en plâtre n'aurait pas eu moins de faux plis. Était-ce un effet cherché ? car la taille de la jeune fille présentait le modèle de la plus délicate perfection de formes que la beauté féminine puisse offrir. Il est plus probable que c'était un effet trouvé par l'instinct d'artisan de celle qui le portait, nous dirions volontiers par l'instinct artistique, s'il n'était pas hors d'usage de ranger parmi les œuvres d'art les merveilles qui naissent sous l'aiguille et le ciseau de la couturière ou de la modiste.

La coiffure de la jeune fille annonçait la même modestie d'état que le reste du costume. Un petit bonnet en lingerie, tout rond, sans ornements de rubans, avait deux brides flottantes qui palpitaient au vent par derrière, couvrait sa tête jusqu'au dessus des oreilles et s'arrondissait sur deux magnifiques bandeaux de cheveux noirs qu'il laissait à découvert.

Le front qui se développait sous ses bandeaux n'avait ni l'élévation audacieuse que la coiffure donnait à celui des femmes du dix-huitième siècle, ni la dépression de celui des femmes de l'antiquité, qui semblait l'indice de leur abaissement

années de repos, de paix, d'ordre et de liberté. J'atteignais à peine l'âge d'homme, quand j'ai vu la Monarchie, au moment même où j'espérais avoir l'honneur de la servir, emportée par une surprise, sans prétexte et sans excuse. Laissez-moi rappeler qu'à l'heure même où elle tombait, elle recevait de l'Europe le moins suspect et le plus précieux des témoignages. Le 24 février 1848, le chancelier de l'Empire russe, le comte de Nesselrode, écrivait à l'ambassadeur de Russie :

« La France aura gagné à la paix plus que ne lui aurait donné la guerre. Elle se verra entourée de tous côtés par un rempart d'Etats constitutionnels, organisés sur le modèle français, vivant de son esprit, agissant sous son influence. »

« Ah! Messieurs, je ne veux pas comparer, je ne veux pas me donner la douloureuse satisfaction d'opposer le passé au présent; mais je tiens à me souvenir, car ce souvenir éveille en moi la seule ambition qu'on puisse garder à mon âge, celle de revoir mon pays, notre grand pays de France, tel que j'ai pu seulement l'entrevoir aux jours de ma jeunesse: libre, prospère, honoré, respecté dans le monde. »

LE MARIAGE DE M^{re} BOULANGER

Pour parer à toutes les éventualités, la police a vraiment pris les plus minutieuses précautions; les brigades massées au coin de l'avenue Marceau contiennent un nombreux public.

Dans la rue de Chaillot la circulation est absolument impossible et l'entrée dans l'église semble une difficulté insurmontable.

A l'extérieur, tandis que les membres des diverses ligues boulangistes se promènent, on entend de ci de là des cris, des vivats ou des protestations.

Les plus zélés partisans du général expriment leurs sentiments pour lui sur de petits papiers qu'ils jettent au vent.

Mais nous voici dans le temple et, sur les marches de l'autel, le prêtre a commencé l'allocution nuptiale.

D'un bout à l'autre de la nef, on n'aperçoit que fleurs.

Si l'affluence est nombreuse, les toilettes, vraiment dignes de ce nom, sont clairsemées et l'uniforme militaire, à dix ou douze exceptions près, brille par son absence.

Le gouverneur de Paris, quelque extraordinaire qu'ait été son ordre, a été obéi.

Il faut bien remarquer, cependant, que pour s'opposer à une manifestation militaire qu'il redoutait, il a donné force d'ordonnance au port de l'habit civil dans l'armée, dont on ne pouvait user jusqu'ici qu'en vertu d'une tolérance et non d'une formelle prescription.

Mais revenons à la cérémonie. Voici la quête et chacun se demande comment les demoiselles d'honneur pourront fendre la foule et présenter leur aumônière.

Ce n'est pas sans difficulté, sans tumulte, sans désordre même, qu'elles y parviennent. Un instant le calme est profondément trou-

blé, la bourse et les offrandes roulent à terre, et les quêteuses se retirent comme elles le peuvent, un peu chiffonnées.

Pour être équitable il faut reconnaître que l'attitude du général Boulanger a été aussi correcte que possible. Sanglé dans sa tunique, constellée de plaques et de décorations, M. Boulanger est resté debout pendant la plus grande partie de l'office.

La cérémonie religieuse est troublée à la fin; un brouhaha indescriptible se produit et le public afflué pèle-mêle vers le haut de l'église, où le cortège se forme pour se rendre à la sacristie.

M. Boulanger, droit, le corps presque rejeté en arrière, donne le bras à sa fille.

La nouvelle mariée, dans sa toilette très simple, excite la sympathie.

Le capitaine Driant est un officier déjà d'un certain âge, mais que ses cheveux et sa barbe, d'un noir foncé, vieillissent encore. Il porte sur son uniforme six ou sept décorations.

Citer tous les assistants serait impossible.

Au passage, nous reconnaissons le père du capitaine Driant, le général Favrot de Kerdrec, M. Laguerre, M. Dillon, M. Griffith, M. Gaudin de Villaine, M. Turquet, M. Déroulède, M. Le Hérisse, M. Vergoin, M. Jolibois, M. Arsène Houssaye, M. Kœchlin, M. Marius Martin, M. Feuillant, M. Loubet, M^{re} Driant, M^{re} la duchesse d'Uzès, M^{re} la comtesse Desages, etc. Ni M^{re} Boulanger, ni sa fille, M^{lle} Hélène, ne s'étaient rendues à la cérémonie.

Comme nous l'avons dit, il s'est produit à l'église divers incidents regrettables: à la fin de la messe, la chaire a été envahie par des dames plus désireuses de voir que de respecter la sainteté du lieu.

Pendant plus d'une heure le public a défilé, non pas à la sacristie, mais dans une élégante chapelle attenante à l'église, édiflée aux frais des paroissiens.

A deux heures, la sortie s'est opérée sur le boulevard Marceau.

Là, en dépit du déploiement de police, la foule, une foule énorme, a rompu toutes les barrières et, se rangeant autour de la voiture du général, grossissant sans cesse et poussant les cris et les vivats ordinaires, l'a escortée jusqu'à l'hôtel de la rue Dumont-d'Urville.

Les acclamations en l'honneur de M. Boulanger n'avaient pour variantes que des imitations multiples à l'adresse de M. Floquet et du gouvernement.

Au moment où nous nous retirons, la foule entoure l'hôtel du général et la police a grand-peine à se frayer un passage.

Nous rappelons pour mémoire que la veille déjà, à l'issue du mariage civil, pareille manifestation s'était produite à Passy. Moins tolérante qu'hier, la police avait cru devoir sévir et incarcerer quelques-uns des plus chauds et des trop bruyants partisans du général député.

CINQ SAISIES

M. le ministre de l'intérieur a adressé le télégramme suivant au préfet de police :

route en sens inverse, continuant aussi peut-être à penser l'un à l'autre.

II

Ce n'était pas un efféminé pourtant que ce M. Robert Drion, aux yeux si tendres. Il était taillé en hercule, mais en hercule jeune, aussi élégant que fort. La hauteur de sa taille, bien dessinée, faisait sa sveltesse, car il avait de larges épaules et une ossature puissante. C'était bien un des fils non dégénérés de ces rois de la mer qui firent au dixième siècle la conquête de l'antique Neustrie, comme on en rencontre encore quelques-uns dans les campagnes normandes.

Il s'en allait maintenant tout songeant, en s'efforçant de calmer et d'assoupir doucement Mélusine, pour qu'elle ne le troublât pas dans sa songerie, car au moral il était Normand aussi, c'est-à-dire capable d'unir un grand sens pratique, un instinct positif et mercantile même à une certaine exaltation idéale ou à des sentiments violents et passionnés.

Ces deux tendances se débattaient et se combattaient souvent dans la jeunesse normande, et, les circonstances aidant, la tendance au mercantilisme finit ordinairement par l'emporter. Mais pas toujours cependant; c'est ce qui explique comment il se trouve dans la nomenclature des artistes de la Normandie, au-dessous de la sphère supérieure

« Veuillez faire saisir entre les mains de tous les distributeurs, colporteurs et marchands sur la voie publique :

» 1^o Diverses chromo-lithographies représentant le général Boulanger, ne portant pas le nom de l'imprimeur;

» 2^o Un dessin colorié représentant le Comte de Paris en uniforme militaire, passant, le képi à la main, devant un régiment qui lui présente les armes;

» Ledit dessin ayant pour titre: « le Comte de Paris », imprimé par Krakop et mis en vente par la Librairie nationale, 104, avenue Victor-Hugo, Paris.

» 3^o Une image imprimée à Epinal chez Pellerin et C^{ie}, représentant Victor Napoléon en uniforme, saluant un régiment qui lui présente les armes.

» 4^o Un dessin ayant pour titre: le Coup de balai, représentant le général Boulanger, l'épée à la main, chassant les députés de la Chambre, imprimé chez David, 52, rue Madame.

» 5^o Un autre dessin, suivi de chansons, comme le précédent, ayant pour titre: le « Revenant de la Chambre », et représentant les députés fuyant devant l'apparition du général Boulanger.

» Vous conserverez jusqu'à nouvel ordre les résultats de la saisie et je viens vous prier d'assurer, en ce qui vous concerne, l'exécution de cette circulaire que je communique aux services actifs de la Préfecture. »

Cet ordre a été transmis à tous les bureaux de poste, et partout les saisies ont été faites.

SAISIE DU PORTRAIT DE M. LE COMTE DE PARIS

Bordeaux, 29 octobre.

Des nouvelles reçues de divers points du département annoncent que des perquisitions ont été opérées chez des particuliers pour rechercher s'il n'existait pas chez eux des dépôts de portraits de M. le Comte de Paris.

A Libourne et à Blanquefort notamment, les gendarmes se sont rendus chez les marchands de journaux et y ont opéré la saisie des portraits qui s'y trouvaient.

Dans la commune de Gironde, arrondissement de la Réole, les gendarmes ont pénétré jusque dans l'appartement privé du propriétaire d'un café et ont saisi un portrait de M. le Comte de Paris qui était placé au-dessus de la cheminée de la cuisine.

NOUVELLES MILITAIRES

LES OFFICIERS ÉTRANGERS

On sait que le gouvernement vient d'interdire l'accès de nos Ecoles militaires à tous les officiers étrangers. L'une des conséquences les plus inattendues de cette mesure discutable est de frapper surtout... les Roumains!

Le gouvernement roumain avait en effet pris l'habitude d'envoyer chaque année à l'étranger les officiers qui s'étaient le plus dis-

d'un Corneille, des noms comme ceux de Boileau et de Gustave Flaubert.

Robert Drion, qui n'avait que vingt-trois ans, traversait la période de l'exaltation idéale. Cette disposition avait été un peu modifiée par les exercices de l'année du volontariat, puis par un séjour à Paris de deux autres années pour y passer ses examens de droit. La fine et spirituelle gouaillerie parisienne lui avait appris à s'examiner avec quelque scepticisme, à ne pas se prendre absolument avec un sérieux tragique dans toutes les évolutions capricieuses et fantaisistes de son imagination et de son cœur.

Cependant, quand il revenait à son pays natal, il subissait une autre influence, celle de cette belle et plantureuse campagne normande qui n'avait rien d'austère, mais qui n'avait pas non plus le moindre mot pour rire, qui ne prêtait pas à la pointe ni au calembour et qui ne devait donner à un cœur droit et à un esprit sain que des inspirations de simplicité et de vérité.

(A suivre.)

Grand Théâtre d'Angers.

Jeudi 1^{er} novembre

Barbe-Bleue, opérette.

tingués. L'élite de l'armée roumaine a fait ses études militaires à Paris, en France. L'influence de l'esprit français, le culte de la France se sont répandus en Roumanie par ces officiers et les nombreux jeunes gens qui vont faire leurs études universitaires à Paris. Que va-t-il arriver désormais?

C'est que l'on enverra en masse les officiers en Allemagne.

« Or, comme l'indique un de nos correspondants, il y a en Roumanie trois classes: Le gouvernement, qui est très allemand; les professions libérales, qui sont tout à fait françaises, enfin le peuple, qui ne se rend pas un compte très net de ces divisions.

» Eh bien! dès ce jour une bonne partie de la source d'influence française va tarir (de par l'élite militaire) et l'influence allemande croîtra et prendra des proportions menaçantes.

» La France n'est pas entourée de trop de peuples amis pour s'allier de gaité de cœur les sympathies de ceux qui l'ont de tout temps aimée profondément. »

Ces observations très justes prouvent que les décrets rendus contre les étrangers n'ont été ni étudiés ni sérieusement discutés. (Figaro.)

MORT DU GÉNÉRAL DE SONIS

Nous apprenons que M. le général de Sonis, commandant la 47^e brigade de cavalerie, est mort subitement, avant-hier soir, à Montauban, à la suite d'une crise hépatique.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST

TEMPÉRATURE. — Le dernier bulletin météorologique de l'Observatoire donne les indications suivantes :

« Au commencement d'octobre, les pluies étaient générales en France. Le 8, nous avons annoncé la fin de la période pluvieuse et depuis le 11 la sécheresse a régné sur nos régions avec froid rigoureux qui a cessé le 26. Aujourd'hui nous pouvons annoncer la fin de période de sécheresse; les pluies vont s'étendre bientôt sur la France et des mauvais temps sont à redouter sur nos côtes. »

CHAMBRE DES AVOUÉS

La Chambre des Avoués près le Tribunal civil de première instance de Saumur est composée, pour l'année judiciaire 1888-1889, de la manière suivante :

MM. Lecoy, président.
Coquebert de Neuville, syndic.
Popin, rapporteur.
Albert, secrétaire.

VOLONTARIAT D'UN AN

APPEL DE 1888

Le tirage au sort prescrit pour déterminer le rang d'après lequel les candidats au volontariat d'un an pourront être admis au prochain appel de 1888, à désigner parmi les corps indiqués celui dans lequel ils désirent servir, a eu lieu hier mardi dans une des salles de la Préfecture.

M. le ministre de la guerre a fixé ainsi qu'il suit la répartition entre les corps de troupes des engagements conditionnels admis dans le département de Maine-et-Loire en 1888 :

48 ^e régiment d'infanterie à Guingamp,	10
6 ^e régiment de hussards à Bordeaux,	4
20 ^e régiment d'artillerie à Poitiers,	6
Total général au nombre des inscrits :	17

Le versement de la prestation s'effectuera à partir du 25 octobre jusqu'au 10 novembre inclus, à 3 heures du soir.

Les engagements seront reçus à partir du lendemain du jour du tirage et jusqu'au 12 novembre inclus.

La mise en route s'effectuera le 15 novembre.

THÉÂTRE DE SAUMUR

Nous croyons savoir que la troupe d'opéra de M. Justin Née donnera à Saumur, lundi prochain, le *Domino noir*.

Union Saumuroise

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE, DE TIR ET D'ÉCRIME

Résultats du concours d'octobre 1888, au fusil gras à 200 mètres :

1^{er} prix, M. Bonneau; 2^e, M. Milon; 3^e, M. Perreau; 4^e, M. Doussain; 5^e, M. Maurette; 6^e, M. Séchet.

Concours de novembre 1888, au fusil Gras, à 200 mètres, au stand de l'École de cavalerie, les dimanches 4 et 18, de 9 heures à 11 heures du

matin, 11 et 25, de 2 heures à 4 heures du soir. — Tir à volonté. Prix de la série de 6 balles : 0 fr. 60. Classement par l'addition des deux meilleures séries. En cas d'égalité de balles et de points par une série supplémentaire. Cibles de la Société, à cinq zones. Onze prix sont attribués à ce Concours et sont exposés au siège de la Société. Le tireur classé premier recevra un diplôme en plus de son prix. Distribution le lundi 26 novembre, à 8 heures 1/2 du soir.

Le Président, G. DOUSSAIN.

SAINTE-HILAIRE-SAINTE-FLORENT. — Deux étrangers se présentèrent à la ferme du Poirineau, commune de Sainte-Hilaire-Sainte-Florent, et demandèrent à coucher. Un petit domestique âgé de 15 ans, qui se trouvait seul à la maison, les pria d'attendre l'arrivée de ses maîtres.

Les deux voyageurs allèrent alors s'asseoir dans une grange où le fermier, M. Soyer, avait déposé son gilet et où se trouvait sa montre. Les deux gaillards avisant cet objet s'en emparèrent et prirent la fuite. Lorsque M. Soyer s'aperçut du vol, il se mit avec son père et son frère à la poursuite des voleurs; mais les voleurs furent introuvables.

BRAIN-SUR-ALLONNES. — Le jeune Tessier, âgé de 2 ans 1/2, pendant que ses parents vendangeaient, monta à l'aide d'une petite échelle sur le derrière de la charrette où l'on déposait la vendange et de là sur la roue.

Le cheval ayant avancé, le pauvre petit être qui était cramponné à la roue et qui criait à pleins poumons aurait été infailliblement écrasé sans la promptitude du père qui d'un bond sauta à la tête de son cheval et le fit reculer.

Il n'était que temps, car l'enfant avait la figure prise entre la terre et la roue.

M. Sabatier, qui se trouvait là, alla avec son fermier conduire l'enfant chez le médecin d'Allonnes qui déclara que les blessures de ce petit imprudent étaient sans gravité.

ANGERS. — Conférence de M. Calla. — Nous lisons dans l'Anjou :

« Comme nous l'avons annoncé déjà, c'est le dimanche 11 novembre qu'aura lieu au Cirque-Théâtre d'Angers, à midi et demi, la conférence de M. Calla, ancien député de Paris.

« Tous les conseillers municipaux conservateurs du département et la plupart des électeurs qui sont en communauté d'idées avec nous, recevront des lettres d'invitation. La réunion étant privée, on ne sera pas admis sans invitation personnelle.

« On comprendra que bien des omissions doivent se produire dans un pareil travail; aussi ceux de nos amis qui désireraient assister à la conférence peuvent-ils s'adresser à l'honorable M. de Beauvoys, rue Jean-Bodin, 39, à Angers, qui leur donnera satisfaction. Nous serons volontiers leur intermédiaire.

« Un banquet par souscription aura lieu le même jour à cinq heures du soir; les députés monarchistes et les représentants de la presse des départements voisins y sont conviés. »

Nous apprenons, de source sûre, une nouvelle fâcheuse pour la ville d'Angers, dit l'Union de l'Ouest. Le dépôt de remonte va être supprimé comme centre d'achats. Il ne servira plus que de dépôt transitoire, rattaché pour les achats à celui de Fontenay-le-Comte. Un capitaine seulement restera préposé à la surveillance de ce dépôt secondaire.

La Fête des Morts

Les visites annuelles aux tombes aimées commencent le 31 octobre et se continuent jusqu'au 2 novembre.

Peut-être doit-on regretter que la Fête des Morts soit célébrée dans ce mois de novembre, si sombre d'ordinaire, mois de bruyards, de pluie glacée, avant-coureurs de la neige hivernale.

C'est au printemps, dans la saison des fleurs, quand la nature nous offre ses trésors embaumés, qu'il faudrait fêter nos morts.

En face du prestigieux spectacle de la nature en renouveau, l'inconnu de la mort, ce sphinx terrible qui plane sur les pierres

tombeaux, paraît moins redoutable.

Il semble plus facile de répéter avec le chrétien :

« La mort, c'est le sommeil ! ce sera le réveil ! »

Mais, quelle que soit la saison où le survivant s'agenouille sur la dalle funéraire, cette commémoration des morts regrettés n'est-elle pas la plus solennelle manifestation de la croyance en l'immortalité de l'âme ?

Le pèlerin de novembre, celui qui prie sur la tombe de marbre, comme le deshérité qui se courbe devant la fosse commune, cette lugubre place où sont enfouis les ossements des siens, où un jour il reposera lui-même, le sceptique comme le croyant, obéit à un sentiment pieux, et le sceptique se demande avec angoisse :

« Qu'y a-t-il après nous ? »
La fosse commune est le temple de ceux qui ne vont pas à l'église.

Celui qui ne prie pas se découvre avec respect et reste calme et grave. Il songe, et malgré lui se dit :

« Où est-il ? »
Ce jour-là, chacun apporte son tribut à ses chers morts.

Les couronnes, les bouquets, les fleurs de toutes sortes s'amoncellent sur les pierres grises; il semble que le souvenir de ceux qui sont partis flotte dans l'air au milieu des parfums.

Mais, comme les fleurs de ce triste mois de novembre ne suffiraient pas à alimenter le culte toujours vivace des morts, il s'est créé une industrie nouvelle qui a comblé le déficit.

Il y a une vingtaine d'années, on ne connaissait guère en France que les couronnes d'immortelles.

Depuis cette époque, ces couronnes, trop promptes à s'altérer sous l'influence des agents atmosphériques, ont cédé la place aux couronnes de perles.

L'immortelle n'en reste pas moins le véritable ornement des nécropoles, le symbole immuable de la tristesse et des regrets.

L'immortelle se récolte à Ollioules, petit chef-lieu de canton des environs de Toulon.

La cueillette et la préparation de la fleur des cimetières occupent à peu près toute l'année les trois mille habitants du canton.

Autrefois, la France seule accaparait toute la récolte, mais depuis que l'immortelle a été délaissée pour la perle, on la vend aux Allemands. Les couronnes sont fabriquées à Erfurth, d'où elles passent dans les grandes villes de l'Empire qui en parent leurs cimetières.

Les couronnes de perles sont fabriquées à Paris par des industriels qui font venir de Venise des wagons entiers de perles longues ou tubes, et de perles rondes ou rocailles.

Les couronnes métalliques, généralement moins coûteuses, font une sérieuse concurrence aux couronnes de perles.

Elles sont faites à l'aide de feuilles de zinc découpées à l'emporte-pièce et trempées ensuite dans un bain de couleur.

On figure avec ces découpures des guirlandes de laurier ou de chêne, encadrant quelquefois des médaillons où se détachent, sur fond sombre, des roses, des pensées, des myosotis, des coeurs, des larmes et autres emblèmes.

Mentionnons encore les couronnes de fleurs artificielles tissées en fleurs de tulle, de métal, et surtout de caoutchouc.

Mais la mode qui a jeté son dévolu sur les attributs funéraires, comme sur la toilette des vivants, s'ingénie à créer chaque année de nouveaux types pour détrôner les anciens.

On fabrique aujourd'hui de superbes couronnes en bois noir mat, façonné en perles. Ces couronnes, sévères d'aspect et d'une élégance grave, symbolisent mieux, à notre avis, la douleur vraie que les tons parfois criards des couronnes métalliques.

Dans certains modèles, on remarque un beau christ en métal blanc se détachant sur l'ovale noir du médaillon.

Il faut signaler aussi, comme nouveautés en porcelaine, de jolies étoiles de lilas bleu sur fond de mousse, des coeurs de muguet entourés de roses blanches ou de violettes de Parme et de pensées, fort gracieux à l'oeil; des coeurs de fleurs champêtres noyées dans la mousse; des couronnes de réséda et de violettes ou de roses entrelacées avec du myosotis.

Mais la fleur symbolique, fille de la nature, sera toujours la reine des attributs funéraires, et les couronnes de fleurs naturelles resteront les préférées, au moins le jour des funérailles.

Les produits de la science, si parfaits soient-ils, ne pourront jamais lutter avec l'oeuvre du Créateur, et le petit bouquet de chrysanthèmes, déposé par une main pieuse sur la pierre du tombeau, sera toujours l'hommage le plus doux, le symbole de regret le plus éloquent offert aux âmes des trépassés.

OSCAR LEONT.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 30 octobre.

La crainte d'une élévation du taux des reports pousse un certain nombre de spéculateurs à réaliser. Le 3 0/0 cote 82.42; le 4 1/2 0/0 105.42.

Le Crédit Foncier est calme à 1.362. Le bilan qui vient d'être publié produit une bonne impression. C'est le premier bilan publié depuis que l'augmentation du capital social se trouve régularisée dans les livres de la Société.

La Société Générale se tient à 472.
La Banque d'Escompte s'est négociée de 508 à 507.50.

L'action de la Société de Dépôts et Comptes courants est demandée à 608.75.

Le Panama, très ferme, oscille autour de 275. L'Union des actionnaires et obligataires qui a vu se rallier à elle, cette semaine, cinquante comités nouveaux, annonce que la souscription conditionnelle sera close le 31 octobre à 6 heures du soir.

La Compagnie Transatlantique vaut 565.
Les Immeubles sont bien tenus à 380. A ce cours, l'obligation de la Société est très attrayante, son remboursement à 1,000 francs donnant une prime de 620 francs.

Les nombreuses affaires qui se traitent sur le marché en banque en actions de la compagnie des mines d'or de l'Est Océan nous font une obligation de constater les cours. L'action est très demandée à 54 francs.

L'action du Patrimoine-Vie se traite couramment au parquet entre 75 et 80 fr.

La Banque de l'Ouest a organisé dans ses bureaux, place du Havre, à Paris, un marché de valeurs non cotées, actions de mines, d'entreprises industrielles, valeurs d'assurances. C'est une véritable bourse commerciale: les échanges se font séance tenante, titres contre argent, argent contre titres.

Les chemins de fer Economiques sont à 368.

Salle du Cirque

ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS (12^e ANNÉE).

JEUDI 1^{er} NOVEMBRE 1888,

à 1 heure 1/2 très-précise

GRAND CONCERT SPIRITUEL

(Offert gracieusement aux Abonnés)

AVEC LE GRACIEUX CONCORD DE

M. VERLET, Ténor du Grand Théâtre d'Angers.

Programme

1. Symphonie en ut mineur (Beethoven). — Allegro con brio. — Andante con moto. — Adagio.

2. Air d'Eglise (Stradella), chanté avec accompagnement d'orchestre par M. Verlet. — 1^{re} audition.

3. A. Les sept paroles du Christ (Haydn). — 2^e parole. — 1^{re} audition. — B. Offertoire (Ch. Gounod). — 1^{re} audition.

4. Air du Stabat Mater (Rossini), chanté avec accompagnement d'orchestre par M. Verlet. — 1^{re} audition.

5. Ouverture d'Obéron (Weber).

L'orchestre sera dirigé par M. Gustave LELONG.

MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Paris, un an . . . 10 fr. — Départements. 12 fr.

Union postale 13 fr.

Le Magasin pittoresque (rédacteur en chef, M. Édouard Charton) contient, dans son numéro du 31 octobre :

TEXTE. — Le Musée Guimet, par M. E. L. — La Toscan (fin), par M. J. Girardin. — Les Reptiles, par M. Lesbazeilles. — Le Théâtre de Ténence, par M. Emmanuel des Essarts. — Un nouveau corps simple; le fluor (fin), par M. E. Lefebvre. — Restauration des vieilles faïences, par M. Édouard Garnier. — La Meunière de l'Aunaie, par M^{me} Th. Bentzon. — L'Arbre à encens, par M. E. L. — La Vue, l'odorat et l'ouïe chez les insectes. — Voyages: de Trieste à Pola, par M. Augé de Lassus.

GRAVURES. — Le Musée Guimet, à Paris, dessin de M. Normand. — Fac-similé d'une gravure de l'édition de Ténence (quinzième siècle). — Isolation du fluor. — Restauration de vieilles faïences (6 gravures). — L'Arbre à encens. — Carte d'Istrie.

VERNIS A L'ALCOOL POUR MEUBLES

Pulvériser 30 grammes de gomme copal et 15 grammes de gomme laque dans un litre d'alcool. Placez la bouteille dans un endroit chaud; agitez de temps en temps et quand tout sera dissous, laissez déposer. Le vernis sera alors prêt à être employé.

MARCHÉ de Saumur du 27 Octobre 1888

Froment-commerce, hectolitre	19	Bœuf ou vache, le kil.	1 60
Id. balle (moyenne)	18 15	Veau	— 1 60
Métail	15	Mouton	— 2
Seigle	11	Porc	1 50
Orge	9	Poulets la couple	4
Avoine	8	Dindonneaux	10
Sarrasin	10	Canards	4 50
Haricots blancs	20	Oies	9 50
Haricots rouges	18	Beurre le kilog.	2
Fèves	13	OEufs la douzaine	1 15
Noix	10	Foin, la charretée de	70
Châtaignes	—	780 kilog.	70
Sel les 100 kil.	15	Lucerne	60
Son	14	Paille	45
Pommes de terre, la barrique	10	Huile de noir, 50 kil.	125
Farine, la culasse de 157 kilog.	56	Chanvre 1 ^{re} qualité	—
Pain 1 ^{er} qual., le kil.	—	les 52 kilog. 500	—
Id. 2 ^e id.	33 c. 33	Id. 2 ^e	—
Id. 3 ^e id.	31 38	Id. 3 ^e	—
		Charbon de bois, les 100 kil.	16
		Charb. de terre	4 50

Cours des Vins.

Rouges.	
Souzay et environs	la barrique 170
Champligny	— 170
Varrains	— 160
Bourgueil	— 170
Restigné	— 140
Chinon	— 140
Blancs.	
Coteaux de Saumur	la barrique 250
Ordinaires, environs de Saumur	— 120
Saint-Léger et environs	— 100
Varrains et environs	— 130
Le Puy-N.-Dame et environs	— 85
La Vienne	— 70
Cidre de Bretagne	la barrique 50 fr.
Cidre de Normandie	— 45
Eau-de-vie, droits non compris	l'hectolitre 50 fr.
Vinaigre de vin	— 25

BOURSE DE PARIS

DU 29 OCTOBRE 1888.

Rente 3 0/0	82 57
Rente 3 0/0 amortissable	85 50
Rente 4 1/2 (nouveau)	105 50
Obligations du Trésor.	509 »

FABRIQUE

DE

CHAPEAUX LIVERANI

Reconnue pour vendre le meilleur marché de Saumur.

M. LIVERANI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il arrive de Paris avec un choix considérable de chapeaux nouveaux pour hommes, dames, fillettes, garçonnets et bébés.

Chapeaux pour hommes depuis 3 fr. 60, jusqu'à tout ce qui se fait de plus beau dans les premières maisons de Paris.

Tous ces articles, de premier choix, sont vendus très bon marché, parce que le chiffre d'affaires que fait la maison LIVERANI lui permet de prendre un petit bénéfice.

Chapeau castor, quatre teintes, à 8 fr.

BAISSE DE PRIX

Sur beaucoup de Marchandises

GRAND CHOIX DE CONSERVES D'HIVER

A des prix toujours très modérés.

G. DOUESNEL. — P. ANDRIEU, Succ.
28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur

Eviter les contrefaçons

LESSIVE-IRIS

Nous engageons à ne pas confondre la véritable Lessive-Iris avec les nombreux produits vendus sous le nom de Lessive parfumée à l'iris ou à la violette, et qui ne sont que de grossières imitations sans aucune valeur hygiénique et antiseptique.

Changements de Saison

Les changements de saison sont les époques de l'année où l'on doit le plus veiller à sa santé. C'est le moment où les Humeurs sont en mouvement, où la Bile et les Glaires encombrant l'estomac et les intestins; il en résulte un manque d'appétit, une faiblesse générale, courbature, fièvre, maux de tête, migraines, étourdissements; on se trouve congestionné. Dans ce cas, nous ne pouvons mieux faire que de vous conseiller d'avoir recours aux PILULES GICQUEL, qu'il vous sera facile de vous procurer dans toutes les pharmacies, au prix de 1 fr. 50 la boîte.

PAUL GODRT, propriétaire-gérant.

FAILLITE RENARD.

Par jugement du Tribunal de commerce de Saumur, en date du 29 octobre 1888, il a été déclaré que la faillite de M. Renard, forgeron à Varennes-sous-Montsoreau, a été rapportée.

Pour extrait :
Le Greffier, GAUTIER.

Etude de M. GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION, En l'étude et par le ministère de M. GAUTIER, notaire, Le Samedi 17 novembre 1888, à midi,

UNE MAISON

Située au Pont-Foucharde appartenant à M. FOURNÉE. On pourra traiter, avant l'adjudication, en s'adressant à M. TAVERNAUX, expert au Pont-Foucharde, ou au notaire.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1889,

MAISON D'HABITATION

Située rue de l'Abrevoir, Occupée actuellement par M. SPRECHER, distillateur. Avec vastes Magasins, Caves, Remises et Ecuries.

S'adresser à M. GIRARD, expert à Saumur, rue Dacier, n° 28.

Etude de M. DENIEAU, notaire à Allonnes.

A VENDRE à l'amiable,

1^{er}. La MÉTAIRIE DE L'ANERIE, située commune d'Allonnes, consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres labourables, vignes, prés et bois taillis, et contenant environ vingt-huit hectares.
2^{er}. La MÉTAIRIE DE L'AUNAY, située en la commune d'Allonnes et par extension commune de Neuillé, comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres, vignes, prés, bois taillis et landes; le tout d'une contenance d'environ trente-deux hectares.

3^{er}. La MÉTAIRIE ET MOULIN DU PETIT-MOULIN DU BELLAY, commune d'Allonnes, comprenant bâtiments de l'usine, bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres et prés, d'une contenance de dix hectares environ.

Pour tous renseignements, s'adresser audit M. DENIEAU, notaire à Allonnes.

A LOUER

De suite ou pour Noël 1888

LE SECOND ÉTAGE

D'UNE MAISON Sise à Saumur, rue de la Comédie, n° 23,

Avec cave, mansardes et grenier.

S'adresser, pour renseignements et traiter, à M. LE RAY, avoué à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12.

TRES VASTE MAISON

A LOUER

PRÉSENTEMENT 7, Place Dupetit-Thouars, à Saumur.

Convient pour un hôtel ou maison de commerce de gros.

S'adresser à MM. NEVEU et HATTAT, place du Roi-René.

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance de suite LA FERME

TOUR DE MANIVE

Commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent.

S'adresser à M. de NEUVILLE.

A VENDRE COUPES

DE BOIS TAILLIS Et pieds de Chênes

Situées sur la Terre de Brézé, Station de Brézé-Saint-Cyr-en-Bourg (Maine-et-Loire).

Ces Coupes sont à exploiter en 1888-1889 Ensemble: 66 hect. 89 ares 86 cent.

Les Bois des Bas sont à la distance de deux kilomètres du canal de la Dive.

Les Bois des Hauts et des Bas sont à la distance de quatre kilomètres de la station de Brézé (ligne de Poitiers à Saumur), et à douze kilomètres de la ville de Saumur.

Vente des Coupes de 1888

Trente-six hectares cinquante-cinq ares soixante-sept centiares, contenant 519 anciens, 373 modernes, 309 cadets, 222 balivettes.

Vente des Coupes de 1889

Trente hectares trente-quatre ares dix-neuf centiares, contenant 314 anciens, 348 modernes, 453 cadets 742 balivettes.

Totaux: Soixante-six hectares quatre-vingt-neuf ares quatre-vingt-six centiares, contenant 833 anciens, 721 modernes, 762 cadets, 964 balivettes.

L'acquéreur aura la faculté de faire du charbon sur les emplacements désignés; il pourra également écorcer.

On pourra, au gré de l'acquéreur, ne traiter que pour les Coupes comprises dans l'exercice 1888-89.

S'adresser, pour les renseignements, à M. Epoubay, régisseur de la Terre de Brézé.

A CÉDER

Pour cause de décès UNE VASTE

EXPLOITATION DE CARRIÈRES DE TUFFEAUX

Sise à Saint-Cyr-en-Bourg,

A proximité de la gare de Saint-Cyr et des ports de Saumoussay, sur le Thouet.

S'adresser à M^{me} veuve CLAVRAU, à Saint-Cyr-en-Bourg.

ON DEMANDE

DES OUVRIÈRES TRÈS CAPABLES

En ROBES et MANTEAUX

Et une APPRENTIE

Rue Dacier, 38, au deuxième.

MARBRERIE F. GUIGNON

Fondée en 1838.

L. GUIGNON FILS

SUCCESSEUR

Saumur, place Dupetit-Thouars

Cheminées riches et simples

Dessus de Meubles, Lavabos,

Enseignes

Exécution de tous travaux en

marbre, pierre et granit.

QUINCAILLERIE

ROLLAND Frères

5, rue d'Orléans

SAUMUR

Cuisinières; poêles; Salamandres à feu visible; Bouilloires pour portes; Paille de fer, le paquet, 50 cent.

Guérison de la GOUTTE, du RHUMATISME de la GRAVELLE et de la SCIATIQUE par le VIN DUFLOT

Guide du traitement env. F. Paris, 30, r. Trévise et pharm. 4 fr. Depuis que j'ai eu le Vin Duflot ma situation est absolument transformée. Je souffrais cruellement du froid et de l'humidité, qui m'entraînaient mes douleurs: aujourd'hui je puis aller et venir sans tenir compte du temps. L. ROUÉE, ANCIEN SOUS-PRÊTRE, 19, rue Saint-Rome, Toulouse

CHAPELLERIE FRANÇAISE

Rue Saint-Jean, n° 50, Saumur

P. ROUSSEAU a l'honneur d'informer sa clientèle qu'il vient de prendre la suite d'affaires de M. PRIOUZEAU et que l'on trouvera dans son magasin un grand assortiment d'articles de Chapellerie et Coiffures en tous genres, des plus nouveaux, provenant des meilleures fabriques, et qu'il vendra à des prix très modérés.

Une visite à son magasin suffira pour s'en convaincre.

Spécialité de Coiffures pour Enfants

VILLE DE BOURGUEIL

Adjudication

Le Maire de Bourgueil donne avis que le MERCREDI 14 novembre, à 4 heures du soir, il sera procédé, dans une des salles de l'établissement, au rabais et par voie de soumissions cachetées, à l'adjudication de la fourniture du Charbon de terre à l'Hospice pendant les années 1889, 1890 et 1891.

Le cahier des charges est déposé au secrétariat de la Mairie, où les intéressés pourront en prendre connaissance le matin, de 8 heures à midi.

Bourgueil, le 10 octobre 1888.

Le Maire,

Signé: LEJOUTEUX.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX



Avez-vous des cheveux gris? Avez-vous des pellicules? Vos cheveux sont-ils faibles et tombent-ils?

SI OUI Employez le ROYAL WINDSOR. Ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats Inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs, Parfumeurs, en flacons et demi-flacons. ENTREPOT: 22, rue de l'Éclairage, PARIS. Envoi franco sur demande du prospectus contenant détails et attestations.

Se trouve, à Saumur, chez M. BOURGEOIS, 2, rue Saint-Jean.

Exposition Universelle de 1889

Huit jours à Paris

Couché, nourri, entrée à l'Exposition, promenade aux environs de Paris. Entrée dans un théâtre au choix. Entrée aux musées, jardins, monuments, etc., pour 150 fr. Versement 10 fr. par mois. Faculté de venir à n'importe quelle date après dix versements ou 100 fr.

Les fonds sont versés au Comptoir d'Escompte à Paris.

S'adresser, pour renseignements, au bureau du journal, ou 6, rue du Temple, Saumur.

Saumur, Imp. P. GODET.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, Place Bilange, Saumur

PILLET-BERSOULLÉ, SUCC^r

Accordeur-Egaliseur de la Maison PLEYEL. — Fournisseur de l'École de Cavalerie.

M. PILLET a l'honneur de vous informer qu'en sa qualité de représentant de la Maison PLEYEL, il pourra vous offrir un grand choix de pianos neufs et d'occasion, de tous facteurs, à des prix défiant toute concurrence.

Vous trouverez également des harmoniums et des instruments de toutes sortes, ainsi que 500 partitions à choisir pour les abonnés à la lecture musicale.

Grand choix de musique pour vente et location. Accords, réparations, échanges et locations de pianos.

MAISON DE CONFIANCE

LA REVUE DES JOURNAUX ET DES LIVRES

Publie en ce moment l'IMMORTEL, par Alphonse DAUDET.

Nos lecteurs nous consultent souvent sur le choix d'une Revue hebdomadaire. Nous ne pouvons faire mieux que de leur indiquer la Revue des Journaux et des Livres, la publication la plus curieuse et la plus intéressante de notre époque. Ce journal reproduit en effet, chaque dimanche, ce qui a paru de plus remarquable dans les journaux et livres de la semaine: Articles à sensation, Nouvelles, Contes, Chroniques, Actualités, Curiosités scientifiques, Connaissances utiles, Joyeux devis, Nouvelles à la main, Petites notes, etc. Pas de politique.

La collection des trois premières années de la Revue des Journaux contient plus de MILLE Nouvelles littéraires et Contes variés signés des plus grands écrivains: elle donne un nombre considérable de renseignements utiles dans les Lettres, les Sciences et les Arts; c'est, en un mot, un résumé de la production intellectuelle des trois dernières années. Elle contient, en outre, les romans complets suivants: SAPHO, par Alphonse Daudet; CINQUANTE POUR CENT, par Henri Rochefort; NELLA, par Martial-Moulin; LA MORTE, d'Octave Feuillet; par L'ABBÉ CONSTANTIN, de Ludovic Halévy, etc., etc. La Revue des Journaux publie actuellement, comme feuilletons, MANON LESCAUT, par l'abbé Prévost, et l'IMMORTEL, par Alphonse Daudet, le plus grand succès de l'année.

La Revue des Journaux et des Livres donne de nombreuses primes gratuites. Chaque collection, solidement reliée en toile rouge, avec titres dorés, coûte 14 francs. L'abonnement: Trois mois, 4 fr.; six mois, 7 fr.; un an, 12 fr. — Etranger: Trois mois, 4 fr. 50; six mois, 8 fr.; un an, 14 fr.

Adresser les lettres et mandats à M. G. NOBLET, Administrateur, 13, rue Cujas, Paris.

SUCRE

PUR CANNE POUR VENDANGES

à 70 fr.

LES 100 KILOGR.

Entrepositaire: A. COURTET, Saumur.

Se charge également de donner tous les renseignements

EPICERIE PARISIENNE

M^{on} IMBERT et Fils

33, rue d'Orléans, au coin de la rue Dacier.

Bougie du Soleil, le paquet de 500 gr... 70
à trous... 90
de l'Etoile... 1 20
Huile Colza épurée, le 1/2 kilog... 35
Café grillé, première qualité, le 1/2 kilog... 2 30
Sucre 1^{er} choix, le kilog... 1 05

Couronnes Funéraires en tous Genres

SPÉCIALITÉ DE BIJOUTERIE POUR DEUIL

ANCIENNE MAISON CURT

COCHET-CHAILLOUX

Successeur

20, rue du Portail-Louis, SAUMUR

Fleurs Artificielles et Plantes d'Appartement

Statuettes, Christs, Bénitiers, Scapulaires, Imagerie,

Chapelets, Croix et Médailles, Yeux en émail, Maroquinerie, etc.

ASSORTIMENT DE PERLES EN TOUS GENRES

Articles spéciaux pour MM. les Ecclésiastiques.

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

HENRI EICHE

Représentant de la maison GAVEAU

8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris).

Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.